

Conditions Générales d'Utilisation et de Vente – 01/04/2026

Conditions générales d'utilisation du site <https://igc-essonne-valdoise.yvelines.fr> et de vente de renseignements sur les anciennes carrières, galeries souterraines et autres cavités abandonnées consécutives aux demandes formulées sur ce site.

Préambule

Le site <https://igc-versailles.fr> permet d'accéder gratuitement et rapidement à différents renseignements techniques. Un service géographique en ligne permet également de visualiser les zonages par département et l'avancement de la cartographie des cavités.

Le site <https://igc-essonne-valdoise.yvelines.fr> permet la délivrance de renseignements concernant la présence, la position et la nature des anciennes carrières, galeries souterraines et autres cavités abandonnées par rapport à des parcelles ou propriétés. Ceci après acceptation préalable du présent document et paiement d'une redevance en contrepartie, en application des articles 2 et 5 des présentes conditions générales d'utilisation et de vente.

Le présent document définit les droits et obligations des utilisateurs du site <https://igc-essonne-valdoise.yvelines.fr>, ainsi que les conditions pour la délivrance de renseignements concernant la présence, la position et la nature des anciennes carrières, galeries souterraines et autres cavités abandonnées.

Article 1 : Définitions

Les termes employés dans le présent document (Conditions générales d'utilisation du site <https://igc-essonne-valdoise.yvelines.fr> et de vente de renseignements sur les anciennes carrières, galeries souterraines et autres cavités abandonnées consécutives aux demandes formulées sur ce site) ont les définitions suivantes :

- « Conditions générales » désigne le présent document.
- « L'Administration » désigne le Conseil départemental des Yvelines dont les obligations, définies par le présent document, sont exécutées par le service de l'Inspection Générale des Carrières.
- « Utilisateur » désigne l'utilisateur du site <https://igc-essonne-valdoise.yvelines.fr> qui procède à la commande de demandes de renseignements.
- « Renseignements » désignent les informations sollicitées dans les demandes de renseignements.
- « Réutilisation » désigne la possibilité pour toute personne qui le souhaite d'utiliser des informations publiques à d'autres fins que celles de la mission de service public pour les besoins de laquelle les Renseignements ont été produits ou reçus.
- « Réutilisateur » désigne la personne physique ou morale ayant accepté les présentes conditions particulières pour un usage correspondant à la définition de la réutilisation.

Article 2 : Objet

1. Les présentes Conditions générales définissent les conditions d'utilisation du site <https://igc-essonne-valdoise.yvelines.fr> et de vente des renseignements sur les anciennes carrières, galeries souterraines et autres cavités abandonnées consécutives aux demandes formulées sur ce site. Les Renseignements sont délivrés en contrepartie du paiement des sommes prévues à l'article 11 du présent document.
2. Les Utilisateurs ne peuvent bénéficier des services qui leur sont proposés sur le site que sous réserve de l'acceptation des présentes Conditions générales.
3. Si l'Utilisateur a commandé des Renseignements aux fins de réutilisation (cf. article 9 du présent document), l'acceptation des présentes Conditions générales vaut licence de réutilisation au sens

du Titre II du Code des relations entre le public et l'administration relatif à la réutilisation des informations publiques. En cas de réutilisation commerciale, un exemplaire du présent document sera envoyé par voie électronique au Réutilisateur-(cf. article 9 du présent document).

Article 3 : Création d'un compte

1. L'Administration met à disposition des Utilisateurs sur le site <https://igc-essonne-valdoise.yvelines.fr>, un espace utilisateur auquel ces derniers peuvent avoir accès, dès lors qu'ils ont créé un compte.
2. L'accès à l'espace utilisateur n'est possible qu'après identification de l'Utilisateur au moyen des codes d'accès : un identifiant (adresse email) et un mot de passe.
3. L'Administration se réserve le droit, sans préavis, ni indemnité, de fermer temporairement ou définitivement l'espace utilisateur ou l'accès à un ou plusieurs services pour effectuer une mise à jour, des modifications ou changements sur les méthodes opérationnelles, les serveurs et les heures d'accessibilité, sans que cette liste ne soit limitative.
4. L'Administration se réserve le droit, sans préavis, ni indemnité, de fermer temporairement ou définitivement l'utilisation des services du site à un utilisateur en cas d'anomalie de paiement ou de contentieux divers lié à la réutilisation.
5. Les codes d'accès sont personnels et confidentiels. L'Utilisateur est seul responsable de la préservation de la confidentialité de son mot de passe et, par conséquent, des conséquences d'une divulgation involontaire à quiconque. Toute utilisation de l'espace utilisateur à partir du mot de passe attribué à l'Utilisateur est présumée émanant exclusivement de l'Utilisateur. Les codes d'accès sont personnels et confidentiels.
6. La procédure d'inscription à l'espace utilisateur comprend les étapes suivantes :
Étape 1 : l'Utilisateur complète un formulaire Internet sur le site <https://igc-essonne-valdoise.yvelines.fr> pour créer son compte utilisateur. Il existe deux types de compte :
 - Un compte pour les besoins personnels d'un particulier ;
 - Un compte pour les besoins d'un professionnel.

L'Utilisateur doit indiquer des coordonnées valides et fournir :

Pour les particuliers	Pour les professionnels
Un justificatif de domicile (par rattachement d'un fichier)	<ul style="list-style-type: none">• La raison sociale de la société (au complet)• Le numéro de Siret (14 chiffres)• L'extrait Kbis de moins de 3 mois (par rattachement d'un fichier)• L'avis de situation au répertoire SIRENE (de moins de 3 mois) pour les professions libérales ou les micro-entrepreneurs (par rattachement d'un fichier)
Attention pour les particuliers le compte sera désactivé après finalisation de la demande.	Attention dans le cas où l'entreprise a exercé son droit d'opposition auprès de l'INSEE, (données non publiques) l'avis de situation au répertoire SIRENE doit être actualisé tous les trimestres sinon le compte sera désactivé.

Étape 2 : l'inscription est confirmée par l'envoi à l'Utilisateur d'un courrier électronique récapitulatif comportant ses coordonnées.

Article 4 : Protection des données personnelles

1. Le site Internet <https://igc-essonne-valdoise.yvelines.fr> fera l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL si nécessaire.
2. L'inscription à l'espace utilisateur nécessite la communication par l'Utilisateur de données à caractère personnel. L'Utilisateur s'engage à ce titre à ne communiquer que des informations exactes. L'Utilisateur pourra modifier librement ces informations (courriel, changement de patronyme...) dans la rubrique « Mon compte ».
3. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, dite « Informatique et libertés » l'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression concernant les données qui le concernent. Il peut exercer ce droit en adressant une demande écrite et signée à laquelle est jointe une photocopie d'une pièce d'identité à : Inspection Générale des Carrières - 2, place André Mignot 78012-Versailles Cedex.

Article 5 : La délivrance de Renseignements

1. La délivrance de Renseignements sous forme numérique (fichier format PDF) est effectuée après paiement de la redevance prévue à l'article 10, qui constitue une condition résolutoire du contrat de vente.
2. La commande est effectuée en ligne sur le site <https://igc-essonne-valdoise.yvelines.fr>. L'Utilisateur voit apparaître un récapitulatif des Renseignements qu'il souhaite se voir délivrer et le prix correspondant. Il vérifie le détail de sa commande et dispose de la possibilité de corriger d'éventuelles erreurs avant de la confirmer.
La commande non-validée par l'Utilisateur est gardée en mémoire sur le site pendant 30 jours. Passé ce délai, la commande est automatiquement supprimée.
3. Pour la délivrance de renseignements sous forme numérique, l'Utilisateur accepte les stipulations du présent document en cochant la case suivante : « Je confirme avoir lu et accepté les conditions générales d'utilisation et de vente ».
4. A réception de la commande, un courriel de confirmation est envoyé. Ce courriel contient les informations de la commande : sa date, son numéro, les demandes de documents rattachées ainsi qu'un lien vers le détail de la commande dans le compte de l'Utilisateur. Ce courriel confirme également l'accord exprès de l'Utilisateur pour la délivrance des renseignements demandés sous la forme d'un contenu numérique non présenté sur un support matériel et la perte de son droit de rétractation en cas de délivrance par l'Administration des renseignements demandés dans les quatorze (14) jours suivants.
5. La demande est traitée par l'Administration, soit par automatisation soit par intervention humaine quand les informations demandées ne peuvent recevoir de réponse automatique. Une commande contenant un document à valider manuellement par l'Administration sera indiquée comme « en attente de traitement » dans la liste des commandes de l'Utilisateur. Le délai habituel de traitement des demandes par l'Administration est de 30 jours.
6. Quand une commande est traitée, un courriel de notification est envoyé à l'Utilisateur, lui permettant de procéder au règlement de celle-ci. Le paiement de la redevance prévue à l'article 11, constituant une condition résolutoire du contrat de vente, la commande est automatiquement supprimée si le paiement n'est pas effectué dans les trente (30) jours suivant ce courriel de notification.
7. En accédant au détail de la commande en attente de règlement, l'Utilisateur peut payer en ligne par le biais du service sécurisé PayFIP mis à disposition par l'État. PayFIP permet à l'Utilisateur de régler par carte bancaire (les réseaux bancaires acceptés sont Carte Bleue, Visa, MasterCard) ou par virement bancaire.

8. Une fois le règlement effectué, l'Administration délivre les renseignements commandés sous la forme d'un contenu numérique sans support matériel, par courriel à l'adresse électronique communiquée par l'Utilisateur à cet effet. Cet envoi vaut livraison définitive.

9. L'Utilisateur peut consulter l'historique et le détail de ses commandes dans son compte.

Article 6 : Modalités de paiement

1. Paiement par carte bancaire

- L'Utilisateur choisit de payer par CB,
- Il saisit ses coordonnées bancaires,
- Si le paiement est validé par PayFIP, sa commande est validée,
- Il reçoit un courriel de PayFIP avec son reçu de paiement,
- Il est redirigé vers le site avec confirmation de paiement valide,
- Il reçoit un courriel de confirmation avec sa facture et le lien vers son compte qui lui permet de télécharger ses documents,
- Ses documents (et sa facture) sont immédiatement disponibles dans son compte

2. Paiement par virement

- L'Utilisateur choisit le virement,
- *Il est redirigé vers le site impot.gouv.fr;*
- *Après connexion, il sélectionne le compte bancaire qui fera l'objet du prélèvement,*
- *Après validation, son paiement est confirmé et notifié par courriel,*
- Sa commande est « en attente de réception du virement »,
- Le site sonde PayFIP toutes les heures pour vérifier l'état du virement correspondant à la commande,
- Si la sonde signale que le paiement a été reçu pour la commande,
- Il reçoit un courriel de confirmation avec sa facture et le lien vers son compte qui lui permet de télécharger ses documents,
- Ses documents (et sa facture) sont immédiatement disponibles dans son compte.

Article 7 : Nature et caractéristiques des Renseignements

1. Les Renseignements délivrés sont fournis en l'état, telles que détenues par l'Administration dans le cadre de sa mission.

2. Les Renseignements sont fournis en fonction d'un inventaire des sections cadastrales réactualisé annuellement. L'Administration ne peut être tenue responsable d'une modification de la nomenclature des sections cadastrales dont il n'aurait pas eu connaissance.

3. Il appartient au demandeur de vérifier la concordance de la référence cadastrale avec l'implantation réelle de la propriété objet de la demande.

Article 8 : Rétractation ou annulation d'une commande

1. En acceptant les présentes Conditions générales, l'Utilisateur consent à permettre l'exécution du contrat et donc la délivrance des renseignements demandés avant l'expiration du délai de rétractation de quatorze (14) jours prévus à l'article L.121-18 du code de la consommation.

2. L'Utilisateur reconnaît qu'en cas de fourniture des renseignements par l'Administration avant la fin du délai de rétractation de quatorze (14) jours, valant livraison définitive, il perd la possibilité d'exercer son droit de rétractation.

3. L'Utilisateur peut solliciter l'annulation de sa commande auprès de l'Administration tant que celle-ci n'a pas délivré les renseignements demandés, notamment s'il s'aperçoit qu'une erreur a été commise à la lecture du courriel de confirmation prévu à l'article 5.4.

Article 9 : Obligations du Réutilisateur en cas de réutilisation commerciale ou non-commerciale des Renseignements délivrés

1. Le Réutilisateur est responsable de l'exécution des obligations qu'il confie à des tiers comme s'il les exécutait lui-même.
2. Dans le cadre de la réutilisation des Renseignements, le Réutilisateur s'engage à indiquer la source en portant sur tous les documents diffusés intégrant les Renseignements, quelle que soit leur forme, la mention suivante en caractères apparents : « source : Inspection Générale des Carrières – igc-versailles.fr », sans que ces mentions ne puissent être interprétées comme une quelconque garantie donnée par l'Administration.
3. Le Réutilisateur s'engage à ce que les Renseignements ne soient pas altérés ni leur sens dénaturé. Il veille notamment à ce que la teneur et la portée des Renseignements ne soient pas altérées par des retraitements (modification des données, insertion de commentaires sans que ceux-ci puissent être clairement distingués du contenu de l'Administration, coupes altérant le sens du texte ou des données).
4. Les obligations susvisées demeurent applicables pendant toute la durée de réutilisation des Renseignements.

Article 10 : Données à caractère personnel en cas de réutilisation

1. La réutilisation des données à caractère personnel contenues le cas échéant dans les Renseignements est interdite en l'absence de consentement des personnes concernées, d'anonymisation ou de disposition législative ou réglementaire le permettant. En application de l'article L.326-1 du Code des relations entre le public et l'administration, toute personne réutilisant des informations publiques en violation de cette interdiction est passible d'une amende prononcée par la commission d'accès aux documents administratifs.
2. Il est de la responsabilité du Réutilisateur de respecter les dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Ce dernier s'engage à procéder à toutes les démarches nécessaires auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (www.cnil.fr) en cas de traitement de données à caractère personnel lors de la réutilisation envisagée et notamment à accomplir les formalités préalables applicables à tout traitement comportant des données à caractère personnel.
3. Tout traitement de données à caractère personnel en méconnaissance de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés est passible des sanctions pénales des articles 226-18 et suivants du code pénal.

Article 11 : Redevance

1. Les renseignements sur les anciennes carrières, galeries souterraines et autres cavages abandonnés délivrés par le service de l'Inspection Générale des Carrières sont payants et donne lieu au règlement de la somme de 20,00€ (tarif en vigueur depuis le 01/07/2024) par demande.
2. Le tarif appliqué est celui en vigueur au moment de l'enregistrement de la commande, affiché [sur le site](#) et le présent document qui sera actualisé en conséquence. Il est fixé par Arrêté du président du Conseil départemental des Yvelines qui peut être modifié et est révisé annuellement.
3. Le montant de la redevance comprend toutes taxes, frais et coûts de service compris.

Article 12 : Garanties et responsabilités

1. L'Utilisateur reconnaît et accepte que les Renseignements soient fournis par l'Administration en l'état, telles que détenues par l'Administration dans le cadre de sa mission, sans autre garantie, expresse ou tacite. L'Utilisateur exploite les Renseignements, conformément aux termes des Conditions générales et à la réglementation en vigueur, sous sa seule responsabilité et à ses seuls risques et périls.
2. Tout dommage subi par l'Utilisateur ou des tiers qui résulterait de l'usage interne ou de la réutilisation des Renseignements est de la seule responsabilité de l'Utilisateur. En cas de recours d'un tiers contre l'Administration du fait des produits ou services que l'Utilisateur réalise et qui intègre les Renseignements, l'Utilisateur en supportera seul les conséquences financières.

Article 13 : Non-respect des obligations

1. L'Utilisateur s'engage, sans restriction ni réserve, à respecter les Conditions générales et la réglementation en vigueur. Il s'abstient de tout usage contraire aux lois et règlements.
2. En cas de manquement de l'Utilisateur à l'une de ses obligations, l'Administration peut, par lettre recommandée avec avis de réception, le mettre en demeure de remédier au dit manquement dans un délai de quinze (15) jours à compter de la réception de la mise en demeure. Si, à l'expiration de ce délai, l'Utilisateur n'a pas remédié au manquement, l'Administration peut saisir les organismes ou juridictions compétents.

Article 14 : Litiges

Sous réserve des dispositions du Code des relations entre le public et l'administration relatives aux attributions de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA), et en l'absence d'issue amiable, les différends ou litiges en relation avec le présent document peuvent être soumis aux organismes, instances et tribunaux administratifs compétents.